

PROagri

CONSEIL D'ENTREPRISE
CELLULE REAGRIR

Suivi des agriculteurs(trices) fragilisés(ées)

Les MODALITÉS

- Type : prestation individuelle
- Durée : 2 jours au minimum
- Livrables :
diagnostic projet remis dans les 15 jours
qui suivent la lecture chez l'exploitant

Vous êtes...

- Un(e) agriculteur(trice)
ou un GAEC ayant des difficultés
financières et/ou techniques
- Un(e) agriculteur(trice)
ou un GAEC rencontrant des difficultés
relationnelles

Agriculteurs(trices) fragilisés(ées)



NOUS VOUS PROPOSONS

- D'évaluer la situation
- D'identifier l'origine des difficultés
- Un accompagnement personnalisé
- D'élaborer ensemble un plan de redressement avec des solutions adaptées
- Un bénéfice : rentrer dans une démarche administrative

NOTRE EXPÉRIENCE

- La détection précoce : capacité à détecter les situations de difficulté le plus en amont possible et réaliser une analyse globale de l'exploitation
- Permettre de franchir une période difficile et redonner des perspectives par un plan d'actions personnalisé
- La discrétion et la confidentialité
- Un lien privilégié avec les administrations et les organismes de service
- La fluidité et la réactivité des échanges

NOUS VOUS APPORTONS

- La réalisation d'un diagnostic, un bilan technico-économique
- Un accompagnement dans le montage des dossiers
- Un soutien psychologique
- Une assistance dans les phases de procédures collectives
- Une médiation et conciliation
- Un secours d'urgence en lien avec la MSA

Votre contact

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande

Sophie SIMIAND
Conseillère Agriculteurs fragilisés
07 89 20 47 06
sophie.similand@hautes-alpes.
chambagri.fr

Chambre d'agriculture
des Hautes-Alpes
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 Gap Cedex
04 92 52 53 00
chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr

www.chambre-agriculture05.fr

« La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762 dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA ».

